

33e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

[09-06-2017 - 10:29]

La 33e session plénière de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE se tiendra à St. Julian's, à Malte, du 19 au 21 juin 2017.

La session sera officiellement ouverte par ses coprésidents, dont Louis Michel pour le Parlement européen, en présence de Marie-Louise Coleiro Preca, Présidente de la République de Malte, et Angelo Farrugia, Président du parlement maltais.

La session plénière sera précédée et préparée par les réunions des trois commissions permanentes le samedi 17 juin. Il s'agit des commissions du développement économique, des finances et du commerce, des affaires politiques, et des affaires sociales et de l'environnement. La réunion du Bureau aura lieu le dimanche 18 juin.

Contacts

Delphine COLARD

Attachée de presse (à Malte durant l'APP)

Numéro de GSM - portable : (+32) 498 98 44 85

Courrier électronique : delphine.colard@europarl.europa.eu

Emilie TOURNIER

Attachée de presse

Numéro de téléphone : (+32) 2 28 30578 (BXL)

Numéro de téléphone : (+33) 3 881 72649 (STR)

Numéro de GSM - portable : (+32) 473 55 74 66

Courrier électronique : emilie.tournier@europarl.europa.eu

Courrier électronique : foreign-press@europarl.europa.eu

Twitter : EP_ForeignAff

Background

Quels seront les sujets débattus à St. Julian's?

Les députés débattront du **risque d'émergence de la plus grave famine et crise humanitaire de l'histoire** avec le commissaire Stylianides le matin du mardi 20 juin. Plus de 20 millions de personnes dans quatre pays africains - Soudan du Sud, Somalie, Nigéria et Yémen - font face à la faim et à la famine.

Un autre débat sur **l'impunité pour les crimes contre l'humanité** aura lieu mardi 20 juin après-midi avec Sidiki Kaba, président de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

En outre, l'Assemblée débattrra et votera trois résolutions le mercredi 21 juin sur:

- **le financement des partis politiques dans les pays ACP et UE** (débat mardi matin, co-rapporteurs: Worlea Saywah Dunnah (Liberia) et Cécile Kashetu Kyenge (IT)),
- **l'amélioration de l'efficacité de l'aide et du développement dans la coopération UE-ACP** (débat mardi après-midi, co-rapporteurs: Sebastian C. Kopulande (Zambie) et Neoklis Sylikiotis (CY)), et
- **le rôle du sport en tant que facteur d'éducation et d'éradication de la pauvreté** (débat mercredi matin, co-rapporteurs: Abderahmane Marrakchy (Mauritanie) et Teresa Jimenez-Becerril (ES)).

Deux thèmes urgents seront discutés et conclus par des résolutions:

- **la situation sécuritaire dans la région sahélo-saharienne** (débat mardi, vote mercredi), et
- **la situation au Burundi** (débat mardi, vote mercredi).

La séance d'ouverture officielle de la 33e session de l'APP le lundi 19 juin à 11h00 aura lieu en présence de la Présidente de la République de Malte, Marie-Louise Coleiro Preca, et du Président du parlement maltais, Angelo Farrugia. Les députés débattront également avec le commissaire Neven Mimica (HR) le lundi 19 juin et avec les représentants des présidences en exercice des Conseils ACP et de l'UE le mercredi 21 juin.

En marge de la session plénière, les députés se réuniront lors du **Forum des femmes** dans la matinée du samedi 17 juin. Ils rencontreront également des jeunes Maltais lors de la **Conférence de la jeunesse** qui aura lieu le dimanche 18 juin après-midi.

Background

Comment suivre les débats?

L'intégralité du programme de l'événement est disponible sur le [site de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE](#).

Background

Pourquoi une réunion APP ACP est-elle nécessaire? Quels résultats tangibles peut-on obtenir?

L'UE entretient un partenariat spécial avec les pays ACP, en raison des liens historiques entre ces pays et de nombreux États membres. Ce partenariat est établi par l'accord de Cotonou signé en juin 2000. Il est essentiel que ce partenariat ait une dimension parlementaire, permettant le contrôle de la dimension gouvernementale et exécutive.

Background

Quels sont les résultats tangibles obtenus lors des réunions précédentes?

L'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ne détient pas de pouvoirs de prise de décisions en tant que tels. Son importance vient du fait qu'il s'agit de l'unique forum où les représentants parlementaires ACP peuvent exprimer leurs craintes et préoccupations à l'UE et vice versa. Elle permet également aux représentants élus des pays ACP de faire part de leurs craintes directement à la Commission européenne et de s'informer mutuellement sur l'avancement des négociations relatives aux accords commerciaux avec leur pays. Les résolutions adoptées par l'APP ACP-UE ont été introduites dans les accords actuels ACP-UE et continueront à être intégrées dans ces accords.

Quelques exemples:

- valorisation du rôle de la femme dans le processus de développement;
- intégration d'une politique de l'environnement dans les projets de développement;
- promotion du commerce comme vecteur du développement, en particulier par le biais des Accords de partenariat économique prévus à l'Accord de Cotonou;
- programmes de développement rural et de microprojets adaptés aux besoins des communautés spécifiques;
- amélioration des mesures de lutte contre les épidémies et renforcement des services de santé et d'hygiène;
- création de politiques de développement décentralisées;
- réunions annuelles entre les partenaires économiques et sociaux;
- promotion de la coopération régionale, politique et commerciale;
- coopération plus étroite avec les organisations non gouvernementales actives dans le domaine du développement;
- aide aux pays endettés, engagés dans des politiques d'ajustement structurel, leur permettant de maintenir des services indispensables;
- mise en valeur de la dimension culturelle dans la coopération Nord-Sud;
- accélération des procédures d'aides et augmentation des crédits destinés aux réfugiés et aux personnes déplacées; et
- renforcement de l'engagement sur le respect et la défense des droits de l'homme et de la dignité humaine.

Background

Comment choisit-on les lieux de réunions?

L'APP se réunit deux fois par an, une fois dans l'UE, traditionnellement dans l'État membre qui préside le Conseil des ministres de l'UE, et une fois dans un pays ACP, déterminé par le groupe des pays ACP.

APP précédentes:

- Wiesbaden, Allemagne, 23-28 juin 2007;
- Rwanda, 17-22 novembre 2007;
- Ljubljana, Slovénie, 17-20 mars 2008;
- Port Moresby, Papouasie Nouvelle Guinée, 29 novembre - 1er décembre 2008;
- Prague, République tchèque, 4-9 avril 2009;
- Luanda, Angola, 30 novembre - 3 décembre 2009;
- Tenerife, Espagne, 29 mars - 1er avril 2010;
- Kinshasa, RD Congo, 2-4 décembre 2010;
- Budapest, Hongrie, 16-18 mai 2011;
- Lomé, Togo, 21-23 novembre 2011;
- Horsens, Danemark, 28-30 mai 2012;
- Paramaribo, Suriname, 27-29 novembre 2012;
- Bruxelles, Belgique, 17-19 juin 2013;
- Addis-Abeba, Éthiopie, 25-27 novembre 2013;
- Strasbourg, France, 17-19 mars 2014;
- Strasbourg, France, 1-3 décembre 2014;
- Suva, Fidji, 15-17 juin 2015;
- Bruxelles, 7-9 décembre 2015;
- Windhoek, Namibie, 13-15 juin 2016 ; et
- Nairobi, Kenya, 19-21 décembre 2016.

Background

Quand et où aura lieu la prochaine Assemblée parlementaire paritaire?

La 33e session de l'APP ACP-UE se tiendra à St. Julian's, Malte, du 19 au 21 juin 2017. La 34e session de l'APP ACP-UE devrait se tenir dans un des pays ACP au second semestre 2017 (date et lieu à déterminer).

Background

Qui préside l'APP ACP-UE?

Deux coprésidents, l'un vient de l'UE (actuellement M. Louis Michel, ADLE, BE) et l'autre d'un pays ACP.

Background

Comment l'APP ACP-UE est-elle organisée?

78 députés européens et 78 députés nationaux des pays ACP.

Deux coprésidents, l'un vient de l'UE (actuellement Louis Michel, ADLE, BE) et l'autre d'un pays ACP (actuellement M. Netty Baldeh de Gambie).

24 vice-présidents (12 députés européens et 12 députés des pays ACP). Ensemble, ils constituent le Bureau avec les deux coprésidents.

Lors de cette Assemblée parlementaire ACP UE, les réunions des trois commissions permanentes (affaires politiques, développement économique, finances et commerce, et affaires sociales et environnement) ainsi qu'une séance plénière auront lieu.

Background

Quelle est la composition de la délégation du Parlement européen?

Elle se compose de [78 membres](#).

44 députés se sont inscrits pour la réunion à St Julian's (en date du 8 juin 2017):

| Nom des députés | Prénoms | Groupe politique |
|-------------------------|-----------------|------------------|
| ADINOLFI | Isabella | EFDD |
| AGEA | Laura | EFDD |
| BAREKOV | Nikolay | ECR |
| BEARDER | Catherine | ADLE |
| CAMPBELL BANNERMAN | David | ECR |
| DEVA | Nirj | ECR |
| ENGEL | Frank | PPE |
| GAHLER | Michael | PPE |
| GAMBUS | Francesc | PPE |
| GERICKE | Arne | ECR |
| GRIESBECK | Natalie | ADLE |
| GUERRERO SALOM | Enrique | S&D |
| HETMAN | Krzysztof | PPE |
| HEUBUCH | Maria | Verts/ALE |
| HÖLVÉNYI | György | PPE |
| JIMENEZ-BECERRIL BARRIO | Teresa | PPE |
| KARSKI | Karol | ECR |
| KYENGE | Kashetu Cécile | S&D |
| LIETZ | Arne | S&D |
| LOPEZ AGUILAR | Juan Fernando | S&D |
| MANSCOUR | Louis-Joseph | S&D |
| MARTIN | David | S&D |
| MICHEL | Louis | ADLE |
| NEGRESCU | Victor | S&D |
| NEUSER | Norbert | S&D |
| NOICHL | Maria | S&D |
| PONGA | Maurice | PPE |
| PREUSS | Gabriele | S&D |
| ROSATI | Dariusz | PPE |
| SENRA RODRIGUEZ | Maria Lidia | GUE/NGL |
| SILVA PEREIRA | Pedro | S&D |
| STOLOJAN | Theodor Dumitru | PPE |
| SYLIKOTIS | Neoklis | GUE/NGL |
| THEOCHAROUS | Eleni | ECR |
| VALERO | Bodil | Verts/ALE |
| VAUGHAN | Derek | S&D |
| WARD | Julie | S&D |
| WENTA | Bogdan | PPE |
| WERNER | Martina | S&D |
| WISNIEWSKA | Jadwiga | ECR |
| ZABORSKA | Anna | PPE |
| ZELLER | Joachim | PPE |
| ZORRINHO | Carlos | S&D |
| ZOVKO | Željana | PPE |

Background

Quels pays ACP sont représentés?

78 pays

Angola - Antigua-et-Barbuda - Bahamas - Barbade - Belize - Bénin - Botswana - Burkina Faso - Burundi - Cap-Vert - Cameroun - République centrafricaine - Comores - Congo - Îles Cook - Côte d'Ivoire - Cuba - République démocratique du Congo (DRC) - Djibouti - Dominique - République dominicaine - Érythrée - Éthiopie - Fidji - Gabon - Gambie - Ghana - Grenade - Guinée - Guinée équatoriale - Guinée-Bissau - Guyane - Haïti - Jamaïque - Kenya - Kiribati - Lesotho - Liberia - Madagascar - Malawi - Mali - Îles Marshall - Mauritanie - Maurice - Micronésie - Mozambique - Namibie - Nauru - Niger - Nigeria - Niue - Palaos - Papouasie-Nouvelle-Guinée - République du Rwanda - Saint-Christophe-et-Nevis - Sainte-Lucie - Saint-Vincent-et-les-Grenadines - Samoa - Sao Tomé-et-Principe - Sénégal - Seychelles - Sierra Leone - Salomon - Somalie - Afrique du Sud - Soudan - Suriname - Swaziland - Tanzanie - Tchad - Togo - Tonga - Trinité-et-Tobago - Tuvalu - Ouganda - Vanuatu - Zambie - Zimbabwe.

N.B: Cuba fait partie des ACP mais n'a pas signé l'accord de Cotonou et, par conséquent, n'est pas représenté dans l'APP.